

Bulletin d'histoire politique

La nuit de feu des livres et des archives du Parlement

Gilles Gallichan

L'incendie du parlement à Montréal : un événement occulté

Volume 22, numéro 1, automne 2013

URI : id.erudit.org/iderudit/1018823ar

DOI : [10.7202/1018823ar](https://doi.org/10.7202/1018823ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gallichan, G. (2013). La nuit de feu des livres et des archives du Parlement. *Bulletin d'histoire politique*, 22(1), 80–91.
doi:10.7202/1018823ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

La nuit de feu des livres et des archives du Parlement

GILLES GALLICHAN
Historien
La Société des Dix

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1849, l'incendie criminel qui détruisit le parlement du Canada-Uni à Montréal réduisit en cendres deux des plus importantes bibliothèques juridiques et historiques que possédait alors la colonie, en plus d'anéantir une partie significative des archives parlementaires du Haut et du Bas-Canada.

Dans son recueil *L'année terrible*, Victor Hugo met en scène l'incendiaire d'une bibliothèque et un poète qui fustige d'alexandrins implacables celui qui jette une torche enflammée dans l'expression de la pensée humaine¹. Devant la mercuriale que lui sert la voix de l'humanisme et de la culture, le misérable répond : « Je ne sais pas lire. » Contrairement aux ouvriers insurgés de la Commune de Paris qu'évoquait Hugo dans son poème, les incendiaires de Montréal et leurs meneurs savaient très bien lire ; ils appartenaient surtout à la bonne société, à l'élite coloniale de la ville. Le geste était volontaire, délirant et haineux et ne trouva aucune justification autre que le fanatisme.

En 1849, la perte des bibliothèques parlementaires, et particulièrement celle de l'Assemblée législative, fut douloureusement ressentie par ceux qui comprenaient la valeur mémorielle d'une bibliothèque et l'outil juridique et démocratique qu'elle représentait au sein d'une société encore au seuil de son développement. Pour ceux qui avaient travaillé à sa composition et à son essor, la bibliothèque était un point de ralliement et un bastion pour se défendre avec l'arme nouvelle des idées, pour comprendre l'esprit universel et libérateur des lois, la sagesse des grands auteurs, les assises du droit, la permanence du savoir à côté de la scène changeante de la politique. La bibliothèque était devenue l'espace bibliographique de la vie politique. Les incendiaires de 1849 avaient non seulement le dessein de détruire l'Assemblée parlementaire, mais aussi de rompre son lien avec

un savoir universel qui donnait une assise à sa légitimité et qui balisait peut-être le chemin de son affranchissement.

Pour mieux comprendre ce que représentait un tel effacement pour les contemporains, il est nécessaire d'évoquer les premières décennies d'existence de cette collection parlementaire qui disparut en quelques heures dans un autodafé d'intolérance politique dans la nuit du 25 avril 1849. On peut alors mieux saisir le sentiment de désolation que purent ressentir ceux qui pouvaient évaluer cette perte collective.

Une bibliothèque pour apprendre et pour se défendre

La Bibliothèque parlementaire du Bas-Canada fut créée en 1802 et comportait deux collections distinctes, l'une pour la Chambre d'assemblée et l'autre pour le Conseil législatif². En 1792, les députés et les conseillers législatifs avaient eu accès par permission spéciale à la collection de la *Quebec Library / Bibliothèque de Québec*, une association, fondée en 1779 sous les auspices du gouverneur britannique, et qui avait son local dans l'édifice même du parlement. On y trouvait bien quelques recueils de lois, des livres de politique, de droit et des œuvres littéraires, mais les besoins documentaires de l'Assemblée eurent vite fait de dépasser ce simple expédient.

En 1801, un comité parlementaire, où siégeait Pierre Bédard, grand lecteur et chef de la majorité parlementaire, établit une courte liste d'ouvrages essentiels pour les besoins de la Chambre et ordonna au greffier de commander lesdits livres. On trouvait sur cette liste des ouvrages français et anglais en plus des publications officielles de la colonie. Fort heureusement, cette année-là, la France et la Grande-Bretagne qui étaient en guerre depuis 1793 signèrent un armistice en octobre 1801, lequel fut suivi de la paix signée à Amiens le 25 mars 1802. Ce ne fut qu'une courte trêve et les hostilités reprirent dès l'année suivante. Mais, grâce à cette conjoncture, les livres demandés à Londres en 1801 furent reçus à Québec en 1802. Le Conseil législatif avait suivi l'exemple et, de son côté, avait fait venir d'autres livres pour ses propres besoins.

Le siècle qui se levait était porteur de profonds changements de part et d'autre de l'Atlantique. Les acteurs politiques comprenaient qu'il fallait à des juristes et à des législateurs des livres, des revues et des journaux pour comprendre les bases et principes du droit et les mutations de leur temps. Au tournant du XIX^e siècle, la bibliothèque parlementaire est apparue comme un nouveau genre d'établissements, conséquence des révolutions américaine et française qui avaient établi des institutions représentatives. Aux États-Unis, c'est en inaugurant leur nouvelle capitale à Washington en 1800, que les Américains ont fondé la Bibliothèque du Congrès, et plusieurs États ont fait de même pour leurs propres législatures³.

À Paris, en 1796, sous le Directoire, les parlementaires français ont puisé dans les collections nationales pour monter une première bibliothèque des députés⁴. Dans le monde des révolutions atlantiques, le livre devenait un outil de gouvernance et les bibliothèques parlementaires, mises au service des représentants élus, incarnaient le principe d'un savoir et d'un pouvoir dont les princes, désormais, n'avaient plus le monopole⁵.

Le Bas-Canada figure parmi les premières sociétés qui se sont dotées d'un tel instrument, avant même le Parlement de Grande-Bretagne qui n'institua sa bibliothèque de la Chambre des communes que quinze ans plus tard. Même réduite à quelques ouvrages essentiels, même petite et modeste, la bibliothèque parlementaire jouait un rôle de pédagogie et d'apprentissage. Elle témoignait de la volonté manifeste de la classe politique bas-canadienne de comprendre les bases et les enjeux du droit et de participer au mouvement du nouveau siècle.

Le premier catalogue de la bibliothèque de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, publié en 1811, recense une petite collection de 71 titres totalisant 461 volumes. La bibliothèque connaît un essor avec le retour de la paix en 1815 qui favorisa la reprise du commerce régulier avec l'Europe. En 1825, le fonds parlementaire dépasse les 4000 volumes et son catalogue est structuré par matières. D'une simple collection de droit et de politique, la bibliothèque se développe en plusieurs domaines de connaissances, dont les sciences, les arts et surtout l'histoire. Pendant ces années, le greffier adjoint de la Chambre, Georges-Bathélemi Faribault, responsable des archives, commence l'acquisition d'ouvrages sur l'histoire du Canada et des Amériques. Il est encouragé dans ce projet par l'Orateur de la Chambre, Louis-Joseph Papineau. Faribault entreprend même un inventaire des titres fondamentaux à acquérir et dresse ainsi la première bibliographie d'histoire canadienne, laquelle sera publiée à Québec en 1837⁶.

En 1825, la bibliothèque possède une réputation telle que la Chambre ordonne qu'elle soit ouverte au public sur demande auprès du greffier. Les chercheurs, les juristes et autres visiteurs peuvent ainsi avoir accès aux collections. On publie bientôt un nouveau catalogue (1826-27) et l'on nomme un bibliothécaire pour assister le travail du Greffier de la Chambre. Un fonctionnaire qui sert déjà l'Assemblée depuis près de quinze ans, Jacques Langlois, entre en fonction à ce titre en 1829. Langlois a le temps de publier un nouveau catalogue en 1831, mais il meurt pendant l'épidémie de choléra qui frappe le pays en 1832.

L'autre personnage qui laisse une marque importante à la Bibliothèque parlementaire est le journaliste Étienne Parent. Né en même temps que la Bibliothèque de la Chambre en 1802, Parent a commencé sa carrière de journaliste et d'observateur de la vie politique au journal *Le Canadien*. Après la fermeture du journal en 1825, il donne des cours et travaille comme fonctionnaire pour l'Assemblée. Puis, il relance le journal *Le Canadien*

en 1831 pour en faire la principale voix du Parti patriote dans la capitale. La mort de Jacques Langlois ayant laissé la bibliothèque sans responsable, Parent est désigné à ce poste par une motion de la Chambre en janvier 1833. Il n'occupe la fonction que pendant deux ans, mais il donne une impulsion et un rayonnement à l'institution et soutient le travail de Faribault. À l'image de la bibliothèque américaine de Washington, il souhaite faire de la Bibliothèque de l'Assemblée une véritable bibliothèque à la fois parlementaire et nationale pour le Bas-Canada.

Avec la reconstruction de l'édifice du parlement, la bibliothèque s'installe en 1833 dans un local neuf et plus fonctionnel et Parent publie un nouveau catalogue en 1835 pour une collection qui dépasse les 5 000 volumes. Parent accentue le caractère public et national de la bibliothèque, il multiplie les abonnements à des journaux et périodiques. Il encourage la « jeunesse studieuse » à fréquenter la salle de lecture pour entrer en contact avec des ouvrages dont le prix n'est pas à la portée de toutes les bourses. Grâce au travail bibliographique de Faribault, la collection d'histoire américaine prend de l'ampleur et attire des lecteurs. Dès cette époque des années 1820 et 1830, les premiers historiens québécois tels Jacques Labrie, député patriote de Deux-Montagnes et auteur d'une vaste histoire du Canada, Joseph-François Perrault, Michel Bibaud ou Robert Christie ont assurément utilisé les livres rassemblés par Faribault à la bibliothèque du Parlement. Le journaliste Joseph-Guillaume Barthe évoque dans ses souvenirs qu'Étienne Parent lui avait fait profiter « des trésors de notre splendide bibliothèque, fruit de tant de travaux et d'efforts de la part de plusieurs de nos bibliophiles que des sacrifices publics et privés de nos concitoyens et représentants eux-mêmes sous forme de votes législatifs⁷. »

En 1835, Parent est remplacé par un bibliothécaire d'origine allemande, Jasper Brewer, qui poursuit le travail de son prédécesseur. En 1836, on enrichit la bibliothèque d'une collection de manuels scolaires, d'instruments et d'ouvrages pédagogiques rassemblés en Europe par l'abbé Jean Holmes du Séminaire de Québec. Ces outils étaient destinés à former une collection de référence pour développer l'instruction publique dans la province. Il s'agit de la dernière innovation importante de la bibliothèque du Bas-Canada. La crise parlementaire de 1836 et 1837, suivie des insurrections de 1837 et de 1838 marque la grande hibernation coloniale du Parlement et de sa bibliothèque. La constitution parlementaire du Bas-Canada est suspendue en mars 1838. Brewer demeure toujours responsable de la bibliothèque, mais il semble qu'elle soit demeurée fermée pendant trois ans. On sait que pendant son séjour de mai à novembre 1838, le gouverneur Durham occupe l'ancien parlement et lady Durham utilise la bibliothèque comme salon de thé.

La bibliothèque du Conseil législatif avait aussi son responsable, Augustin Jourdain, qui avait rassemblé une collection de 2000 volumes,

surtout axée sur le droit et la politique, mais qui demeurait à l'usage exclusif des conseillers. La bibliothèque du Conseil n'avait pas le même rayonnement que la bibliothèque de l'Assemblée qui, sous l'impulsion de ses artisans, enrichissait le discours politique, diversifiait le débat des idées, s'ouvrait au public pour un apprentissage du savoir et travaillait à réunir les sources imprimées de l'histoire du pays.

La Bibliothèque parlementaire sous l'Union

L'Union de 1840 vient sceller le sort du Bas-Canada et de ses deux bibliothèques parlementaires. En 1841, le nouveau gouverneur, lord Sydenham, décide que la ville de Kingston (Haut-Canada) sera la nouvelle capitale du Canada-Uni. Selon le nouvel ordre constitutionnel, les bibliothèques parlementaires du Haut et du Bas-Canada seront réunies dans la nouvelle capitale.

Le Haut-Canada s'était aussi doté d'une bibliothèque parlementaire qui avait été détruite par les troupes américaines en 1813⁸. Après la guerre, on avait reconstitué les ouvrages de base nécessaires pour la Chambre d'assemblée. À partir de 1827, le bibliothécaire Robert Baldwin Sullivan était parvenu à développer une collection de près de 4 000 volumes. Cette bibliothèque prend également la direction de Kingston. Sa collection est partagée entre la bibliothèque du Conseil et celle de l'Assemblée.

Le gouvernement et l'administration déménagent ainsi que les livres et une partie des archives. Le transport qui se fait par voie fluviale impose des pertes, car certaines caisses sont abîmées par l'eau. Dans *Le Canadien*, Étienne Parent proteste au nom des Canadiens de ce qu'il appelle le « pillage » d'une bibliothèque constituée au bénéfice du peuple et majoritairement formée de livres de langue française qui seront peu utiles dans une ville essentiellement anglophone comme Kingston.

Le nouveau bibliothécaire, William Winder, fait pour le mieux afin de limiter les pertes et les dégâts causés par le transport des documents. Mais le choix de Kingston s'avère malheureux à plusieurs égards ; la ville n'est pas en mesure d'accueillir les institutions parlementaires et les critiques s'accumulent. Après deux ans, l'échec est manifeste et le gouverneur Charles Metcalfe décide en 1843 de déplacer de nouveau la capitale, cette fois vers Montréal. Winder et son assistant, Alpheus Todd, veillent à ce que ce nouveau déménagement des bibliothèques se fasse avec plus de soins que le précédent.

À Montréal, le Parlement occupe l'édifice du marché Sainte-Anne à la place d'Youville et on y installe les bibliothèques. On rapatrie même quelques centaines d'ouvrages des collections d'histoire et de pédagogie qui étaient demeurées à Québec en 1841. En 1844, toutes les collections parlementaires sont réunies à Montréal. Un auteur contemporain a laissé

une description détaillée du palais législatif à Montréal en situant les salles de la bibliothèque aux premier et deuxième étages de l'édifice :

L'édifice du parlement [...] mesurait 342 pieds de longueur, et 50 pieds de largeur. Installée pour servir de Chambre d'assemblée, cette construction renfermait, au rez-de-chaussée, une salle publique spacieuse sur laquelle s'ouvraient des corridors conduisant aux bureaux des employés. Au premier étage étaient placés les appartements du sergent d'armes et les salles de rafraîchissements ; dans l'aile gauche, la Chambre du Conseil législatif, les bureaux du président, des commis et la bibliothèque du Conseil se faisaient suite ; la bibliothèque de l'Assemblée était située au deuxième étage au centre de l'édifice. Enfin, la Chambre de l'Assemblée législative se trouvait dans l'aile sud, et outre les fauteuils occupés par les membres, et les sièges réservés aux dames et aux reporters, cette vaste salle pouvait donner place dans les galeries à plus de 500 personnes⁹.

Cette description situe bien la Bibliothèque de l'Assemblée à l'étage de la partie centrale de l'édifice. Le rapport du bibliothécaire de 1846 signale qu'un escalier fut aménagé pour faciliter la circulation des documents entre la salle de l'Assemblée législative et la bibliothèque. De nouveaux rayonnages et des bibliothèques vitrées furent ajoutés pour recevoir les nouvelles acquisitions et protéger les livres rares de la collection d'histoire américaine¹⁰.

En 1849, les deux bibliothèques parlementaires atteignaient près de 25 000 volumes. Depuis 1841, les nouvelles acquisitions s'étaient surtout faites du côté des livres de langue anglaise, puisque le français avait perdu son statut de langue reconnue qu'il ne retrouva qu'en 1848. D'ailleurs, cette année-là, l'Assemblée reçut en don 300 volumes français, dont plusieurs de très grande valeur, offerts par le gouvernement de la II^e République. C'était le tout premier geste que la France faisait envers son ancienne colonie depuis la Conquête¹¹.

La nuit fatale

L'émeute tory, qui se déclenche le soir du 25 avril, n'avait pas pour cause unique le fameux *bill* des indemnités¹². Depuis le milieu de la décennie, les politiques commerciales de Grande-Bretagne avaient réduit les marges de profits des marchands, en libéralisant les tarifs préférentiels dont avaient longtemps profité les colonies. Ces politiques s'accompagnaient d'une dévolution des pouvoirs et de la reconnaissance d'un gouvernement responsable dans la colonie. Les élections de 1847, ayant amené au pouvoir un gouvernement réformiste, où un Louis-Hippolyte La Fontaine gouvernait conjointement avec Robert Baldwin, achevaient d'exacerber le mécontentement des Anglo-Montréalais et des loges orangistes de la ville. Le *bill* des indemnités ne fut que le catalyseur, ou le détonateur, qui embrasa à la fois leur ressentiment envers la mère-patrie et leur colère francophobe¹³.

Le journal libéral *L'Avenir* répliquait aux attaques torys du *Montreal Herald* et de la *Montreal Gazette* qui faisaient de la question des indemnités aux victimes bas-canadiennes des répressions militaires de 1837-1838 l'épicentre de leur colère.

Votre loyauté, c'est la haine aveugle insensée, inexplicable pour une race qui a fondé le pays qui vous a donné l'hospitalité, qui ne veut pas dominer, mais jouir de droits égaux à ceux que vous voulez avoir, qui ne demande que la justice et rien de plus¹⁴.

Le soir du 25 avril, quelques milliers d'émeutiers encerclent le parlement en session et envahissent les lieux. Ils provoquent la fin abrupte de la séance et commencent à piller les lieux. L'incendie se déclare et chacun cherche davantage à sauver sa vie que la bibliothèque. Un messenger, James Curran, parvient néanmoins à sortir environ 200 livres avant de devoir reculer devant l'élément destructeur¹⁵. Un autre bibliophile, l'imprimeur officiel du gouvernement, Stewart Derbshire, parvint, dit-on, à sauver au péril de sa vie, une brassée de volumes de la bibliothèque¹⁶. Dans son *Journal d'un Fils de la liberté*, Amédée Papineau, qui assista à l'événement, écrit :

Quelques représentants au risque de leur vie, s'élançèrent vers la bibliothèque, mais ne purent rien sauver de ces trésors si précieux, de ces 25000 volumes dont un grand nombre n'existent nulle part ailleurs, de cette collection, l'une des plus rares et des plus nombreuses qu'il y ait sur l'histoire des deux Amériques ! Acte effrayant de vandalisme, qui stigmatise à tout jamais la faction sanguinaire et brutale qui l'a commis. [...] Les pompiers accourent. La plupart se croisent les bras et demeurent spectateurs impassibles. Ceux qui veulent agir sont insultés, maltraités par la foule ou par leurs confrères, et les tuyaux des pompes sont hachés, les harnais des chevaux coupés. La foule hurle et applaudit sans cesse et rejette dans les flammes les quelques volumes que quelques-uns veulent sauver !¹⁷

Étienne Parent, également présent sur les lieux du drame, publie une chronique indignée dans *Le Canadien* où il fait référence aux événements de la Révolution de février 1848 en France :

J'ai à vous décrire une scène et à vous conter des faits tels qu'il ne s'en est jamais passés dans ce pays et qui rappellent les fameuses journées de Paris avec cette différence que la populace de Paris, intelligente dans sa cruauté n'a jamais brûlé de bibliothèque de 25000 volumes, comme vient de le faire la populace *loyale* de Montréal. [...] La perte causée par cet incendie est estimée à £ 100000 ; mais celle de la bibliothèque des deux Chambres ne peut s'apprécier. Celle du Conseil contenait environ 9000 volumes, et celle de la Chambre environ 16000. Cette dernière était remarquable par la collection d'ouvrages sur l'Amérique, faite avec des recherches et des dépenses considérables par M. Faribault ; et c'est là un malheur qui ne peut se réparer. Il y avait aussi dans chacune des bibliothèques un exemplaire des ouvrages d'Audubon sur les oiseaux et les quadrupèdes de l'Amérique qui coûtaient chacun d'eux au-delà de £ 300. Il y avait aussi la collection complète des journaux et des archives du Parlement Uni, déposés par le

gouvernement impérial. Tout cela a été dans quelques instants la proie des flammes. [...] Un sentiment d'indignation règne dans toute la ville parmi les honnêtes gens¹⁸.

Le journal *La Minerve*, qui soutient le gouvernement réformiste La Fontaine-Baldwin, a souvent croisé le fer avec les journaux torys, dont le *Montreal Herald* et la *Montreal Gazette*. Il croit que si l'on avait écrit dans ses pages que les « Loyaux » se proposaient d'incendier le parlement et les bibliothèques, les journaux conservateurs auraient traité les rédacteurs de *La Minerve* de « menteurs et de calomniateurs ». Après le fait, ces journaux cherchent à présent des excuses et des circonstances atténuantes aux incendiaires.

Quand nous rendions compte de l'incendie des bâtisses du parlement et de ses précieuses bibliothèques, [...] nous étions convaincus qu'on ne pouvait aller au-delà, qu'on ne pouvait pousser la perversité humaine plus loin, [...] mais nous étions dans l'erreur. La populace tory n'a ni loi, ni bornes, ni mesures¹⁹.

Trois jours après la nuit tragique, le Parlement réuni au Marché Bonsecours, vote un message au gouverneur Elgin et au gouvernement à qui il affirme son total soutien. La Chambre regrette que la ville ait été le théâtre « de violences et d'outrages du caractère le plus déplorable et le plus terrible ». Les députés déplorent la perte des archives publiques et de l'édifice du Parlement détruits par des « hommes sans lois²⁰ ». Quelques jours plus tard, l'Assemblée fit une demande internationale à la Grande-Bretagne, à la France et aux États-Unis, aux législatures coloniales et à tous les gouvernements qui pourraient aider le Parlement canadien à reconstruire sa bibliothèque²¹.

Une brochure anonyme publiée à Québec sur les presses du *Canadien*, peut-être de la main même de Georges-Barthélemi Faribault, détaille le sommaire des principaux titres des « belles éditions », des « plus riches reliures », des ouvrages « devenus introuvables » et « conséquemment perdus pour le pays et pour celui qui désirerait étudier l'histoire de ses premiers temps ». L'auteur conclut :

Il a fallu quelque temps pour se procurer plusieurs des détails qui ont servi à rédiger cette notice. On les livre maintenant au public comme les seuls souvenirs qui nous restent d'une collection dont la perte doit être sous plusieurs rapports irréparable, et en même temps pour attester l'infamie de ceux qui ont pu commettre un semblable outrage²².

L'incendie de la bibliothèque du Parlement en 1849 a profondément marqué l'esprit de plusieurs contemporains et fait prendre conscience de la fragilité de la mémoire documentaire du pays. Le jeune P.-J.-O. Chauveau, alors député de Québec et grand bibliophile, dénonce en Chambre un tel acte de barbarie sans précédent perpétré contre un édifice parlementaire et

contre une bibliothèque d'une telle valeur²³. François-Xavier Garneau, qui travaillait à cette époque aux derniers tomes de son *Histoire du Canada*, a ressenti comme une plaie vive la perte mémorielle de 1849. Dans une lettre à l'ancien député patriote de Yamaska, Edmund Bailey O'Callaghan, réfugié aux États-Unis depuis les insurrections, il écrivait :

Les torys du Canada, comme les Vandales d'Alexandrie brûlent nos bibliothèques et détruisent nos collections de livres les plus précieuses pour prouver la supériorité intellectuelle qu'ils s'arrogent sur nous, pauvres ignorants Canadiens français. En vérité, s'il n'y avait que cet acte de barbarie pour faire juger ce parti, la sentence qu'il vient de se prononcer suffirait pour les stigmatiser à jamais aux yeux de tous les peuples qui ont quelque respect pour les lettres²⁴.

Garneau reprendra dans d'autres de ses lettres cette comparaison de la perte de la bibliothèque parlementaire canadienne avec l'incendie volontaire de la grande bibliothèque d'Alexandrie qui fut un désastre culturel pour le monde antique. Sans université, sans bibliothèque publique, sans autre institution nationale permettant à cette époque de se tourner vers une autre source documentaire, on peut comprendre le désarroi de ceux qui, sous l'Union, appelaient de leurs vœux un redressement de la culture et de l'esprit pour les Canadiens français. Au premier rang de ceux-là, Georges-Barthélemi Faribault fut atterré par la nouvelle de l'anéantissement de la collection nationale dans laquelle il avait investi tant d'efforts et de soins. Son ami Garneau le trouva « abîmé, c'est bien le mot, de la perte de sa bibliothèque canadienne²⁵. »

De son côté, le rédacteur des *Mélanges religieux* écrit :

C'est nous qu'on a voulu frapper, dans nos institutions civiles, nationales et religieuses, en insultant les personnes du représentant de Sa Majesté et en incendiant le palais législatif et avec lui les deux bibliothèques où nos hommes studieux trouvaient les meilleurs ouvrages de littérature française²⁶.

Dans la première version de son roman *Jean Rivard, économiste*, Antoine Gérin-Lajoie, futur bibliothécaire du Parlement, consacre un chapitre à l'incendie de 1849 évoquant le mobilier magnifique et les tableaux remarquables et la « riche et précieuse bibliothèque » qui furent « impitoyablement détruits. Jamais le pays n'avait été témoin d'un pareil acte de vandalisme²⁷ », conclut-il. Dans ses mémoires publiés en 1885, Joseph-Guillaume Barthe exprime sa colère en se souvenant de :

ces trésors, si précieux pour nous, que la lie de la faction tory, remuée par les mains du Suisse Guky et les instruments aveugles d'Adam Thom ou de ses successeurs à la *Gazette de Montréal*, livrèrent [...] aux flammes pendant une nuit néfaste et en pleine séance parlementaire. On sait que les tyrans de toute sorte sont toujours ennemis des lumières et nos éteignoirs d'ici dansèrent sur nos ruines comme des furies en goguette faisant,

par là, le jeu et accomplissant les fins et les calculs de ceux qui avaient juré notre anéantissement politique et social²⁸.

La plume du journaliste se faisait encore plus indignée et emportée de révolte dans son pamphlet, *Le Canada reconquis par la France*, écrit quelques années à peine après les événements :

La guerre civile ayant éclaté, la torche incendiaire vint au secours du machiavélisme politique pour aider à cette proscription légale [de la langue française]. L'hôtel du Parlement fut livré aux flammes par une bande de forcenés sans frein et sans aveu, et la première bibliothèque du Nouveau Monde, celle qui devait alimenter chez nous le goût de la littérature et des sciences, être la fontaine vive où nous pouvions puiser des forces de résistance à la manie anglomane qui voulait se substituer à l'inébranlable attachement des Canadiens à leur idiome ; cette riche collection de chefs-d'œuvre, dans tous les genres, fut réduite en cendre pendant une nuit néfaste. Les vandales dansèrent comme des bacchantes échevelées au milieu d'une orgie autour de ce noble édifice en flammes, pendant que nous étions réduits à assister, le cœur serré et l'œil morne, à cette fête de saturnales où des hurleurs en guenilles faisaient un feu de joie de ce qui avait été notre orgueil et notre espérance!²⁹

Au-delà du propos outré et gonflé d'emphase romantique du publiciste libéral, on comprend l'extrême révolte intérieure et le sentiment d'impuissance que le bûcher tory de 1849 avait provoqués en lui. Lorsqu'il écrivait ces lignes, Barthe sollicitait pour ses concitoyens l'aide de ce qu'il appelait « le congrès silencieux de l'intelligence universelle »³⁰.

* * *

Fille de la démocratie, la bibliothèque parlementaire est un instrument que les élus se donnent et offrent à leurs conseillers pour donner une assise à leur gouvernance. Le modèle américain en fait aussi l'embryon d'une institution nationale qui ajoute à la fonction de connaissance, celle de la reconnaissance ; qui ajoute à la recherche d'une autorité, celle de l'identité. La bibliothèque du Parlement canadien de 1849, par l'ampleur de ses collections, établissait déjà un lien actif et dynamique entre le savoir et l'action politique. En s'attaquant à l'institution parlementaire, en détruisant les archives et la bibliothèque, les tories montréalais se plaçaient en marge du droit et reniaient à d'autres qu'eux-mêmes le privilège de savoir et de gouverner. Dans un pays où l'imprimé était rare et cher, où les habitants subissaient encore une lourde hypothèque d'analphabétisme, l'autodafé de milliers de livres relevait d'un réflexe colonial méprisant et aux antipodes de la raison politique.

Garneau comparait les torys montréalais aux Vandales de l'Antiquité et regrettait cette nuit funeste qui fut « notre désastre d'Alexandrie ». En fait, de tout temps, les bibliothèques ont payé un lourd tribut à l'intolérance

à la haine et au fanatisme. L'inquisition, les révolutions, les guerres, les dictatures se sont attaqués aux livres comme aux hommes et l'ignorance a souvent achevé l'œuvre des «biblioclastes³¹». Les incendiaires montréalais de 1849 appartiennent à la triste et trop longue liste de ceux qui au fil de l'histoire ont assassiné les livres et la pensée. Victor Hugo comprenait bien toute la valeur du livre en comparant la bibliothèque à un acte de foi en l'avenir et en résumant admirablement son rôle dans la cité: «Car la science en l'homme arrive la première. Puis vient la liberté. Toute cette lumière»³².

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Victor Hugo, «À qui la faute?», *L'année terrible*, 1871.
2. Pour plus d'informations sur les origines de la bibliothèque parlementaire au Québec, voir: Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada 1791-1849*, Sillery, Septentrion, 1991, 519 p.
3. James Conaway, *America's Library, The Story of the Library of Congress 1800-2000*, New Haven, Yale University Press, 2000, xiii, 226 p.
4. Jean Marchand, *La Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, histoire de ses origines*, Bordeaux, Société des Bibliophiles de Guyenne, 1979, X, 209 p.
5. Sur l'émergence des bibliothèques parlementaires dans l'histoire des démocraties, voir: Gaston Bernier (dir.), *Les bibliothèques et les institutions parlementaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2003, 194 p.; Gilles Gallichan, «Les Parlements et leurs bibliothèques, ou les chemins documentaires de la démocratie», *Documentation et Bibliothèques*, vol. 47, no. 4, octobre-décembre 2001, p.145-148.
6. G.-B. Faribault, *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie et autres lieux ci-devant connus sous le nom de Nouvelle-France avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires, en trois parties*, Québec, W. Cowan, 1837, 207 p.
7. J.-G. Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle ou mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & fils, 1885, p. 287-288.
8. Fiona M. Watson et Elizabeth Hulse, «A Credit to this Province». *A History of the Ontario Legislative Library and its Predecessors 1792-1992*, Toronto, Ontario Legislative Library, 1993, xviii, 217 p.
9. A. Leblond de Brumath, *Histoire populaire de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Granger frères, 1890, p. 380.
10. Cité par Fiona M. Watson, *op. cit.*, p. 34.
11. Ce don fut négocié par Alexandre Vattemare avec le gouvernement du roi Louis-Philippe en 1847. Le gouvernement provisoire de la République honora cet engagement après la Révolution de 1848.
12. Sur les événements entourant la session de 1849, voir Gilles Gallichan, «La session ardente: fureur et violences au Parlement en 1849», *Les Cahiers des Dix*, no. 62, 2008, p. 93-122.
13. Sur les émeutes de 1849, voir Gaston Deschênes (dir.), *Une capitale éphémère. Montréal et les événements tragiques de 1849*, Sillery, Septentrion, 1999, 161 p.

14. «Indemnité», *L'Avenir*, 17 février 1849, p. 3.
15. Fiona M. Watson, *op. cit.*, p. 34.
16. *Impressions : La petite histoire de l'imprimeur national de l'époque des pionniers à l'année 1900*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1990, p. 46.
17. Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la liberté 1838-1855. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 781.
18. «Lettre XXXVII, Montréal 26 avril 1849», *Le Canadien*, 28 avril 1849, reproduit dans *L'Avenir*, 2 mai 1849, p. 2.
19. *La Minerve*, 1^{er} mai 1849, p. 1.
20. *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, séance du 28 avril 1849.
21. G. Gallichan, *Livre et politique... , op. cit.*, p. 322.
22. *Notice sur les destruction des archives et bibliothèques des deux Chambres législatives du Canada lors de l'émeute qui a eu lieu à Montréal le 25 avril 1849*, Québec, Imprimerie du Canadien, 1849, p. 10. Certains spécialistes attribuent cette brochure à Jacques Viger, son lieu de publication permet de croire qu'elle ait pu être rédigée par Faribault lui-même. Assurément, l'auteur connaissait très bien les collections perdues de la bibliothèque parlementaire.
23. Elizabeth Nish (dir.), *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, vol. VIII, partie III, 1849, Montréal, Centre de recherche en histoire économique du Canada français, s. d., p. 2064.
24. F.-X. Garneau à E. B. O'Callaghan, Québec, 9 mai 1849, BAC, Fonds O'Callaghan, MG24 B50, vol. 2.
25. *Ibid.*
26. *Les Mélanges religieux*, 4 mai 1849, p. 283.
27. A. Gérin-Lajoie, «Jean Rivard, économiste», dans *Le Foyer canadien. Recueil littéraire et historique*, vol. 2, Québec, G.-É. Desbarats, 1864, p. 256.
28. J.-G. Barthe, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 288.
29. J.-G. Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855, p. xxviii.
30. *Ibid.*, p. 276-277.
31. Lucien X. Polastron, *Livres en feu. Histoire de la destruction sans fin des bibliothèques*, Paris, Denoël, 2004, 430 p.
32. Victor Hugo, «À qui la faute?», *loc. cit.*